



Département du VAR
Arrondissement de BRIGNOLES

ARRÊTÉ N° 2023/407

Le Maire,
Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, Art. L2212.1 et 2,
Vu le Code des Communes (partie réglementaire),
Vu le Code de la Route,
Considérant la demande en date du 04 septembre 2023 de la Société COLAS sise 193 allée Sébastien Vauban à 83600 – FRÉJUS et représentée par Monsieur BRULIN Williams,

ARRÊTE

Article 1 :

Dans le cadre de l'aménagement d'un arrêt de bus rue du Lavoir – Route Départementale 78, l'entreprise COLAS procédera à des travaux entre le mercredi 06 septembre 2023 à 08H00 et le mercredi 20 septembre 2023 à 18H00.

Article 2 :

Pendant la durée des travaux, l'entreprise COLAS sera autorisée à stationner sur le domaine public communal.

Au vu de l'empiètement des travaux sur la chaussée, la circulation sera alternée manuellement ou par feux tricolores.

Article 3 :

Le balisage et la signalétique du chantier seront mis en place, maintenus et retirés par l'entreprise COLAS qui sera et demeurera seule responsable de tout incident ou accident qui pourrait survenir du fait de ces travaux.

Article 4 :

Le présent arrêté peut faire d'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Toulon sis 5 rue Racine TOULON (83000) dans un délai de deux mois à compter de sa date de notification.

Article 5 :

Monsieur le Directeur Général des Services de la Mairie, Monsieur le Capitaine commandant la communauté de brigades du Luc-en-Provence, Monsieur le responsable des Services Techniques communaux, Messieurs les agents de Police Municipale, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à PIGNANS, le 04 septembre 2023.

Le Maire,
Fernand BRUN

